

L'Escadron Amphibie des Troupes de Marine (EATDM)



L'Escadron Amphibie des Troupes de Marine fut créé dans le cadre de la création du Groupement spécial d'assaut amphibie.

Cet article débute par l'historique de la création de ce groupement et se poursuit par une étude sur l'insigne de l'EATDM.

A) HISTORIQUE du GROUPEMENT SPÉCIAL D'ASSAUT AMPHIBIE

A1) Origine

En 1946, un Centre d'Instruction Interarmées des opérations Amphibies (CIOA) fut créée à Arzew (Algérie). En 1947, au sein de ce Centre d'Instruction fut également créée une Compagnie du Génie de Plage. (Insigne homologué G 1425 en date du 7 août 1957).

Ce Centre d'Instruction fut dissout en raison des évènements d'AFN et de la préparation de l'expédition de Suez.

Cette expédition démontra la nécessité pour la France de posséder un potentiel amphibie. Aussi en 1958 fut créé un Centre d'Instruction pour les opérations amphibies.

Deux unités de l'Armée de Terre en firent partie :

- Une Compagnie de Plage
- Un Escadron de chars Amphibies

Centre d'Instruction resta implanté à Arzew jusqu'en 1962, date du repli du CIOA sur la métropole.

Les deux unités élémentaires de l'Armée de Terre furent alors regroupées à Penthivère où elles restèrent autonomes jusqu'à la parution du Décret n° 65-92 du 4 février 1965 relatif au commandement de la F. A. I. (Force Amphibie d'Intervention) suivi de la DM n° 7665/EMAT/1/OS du 22.6.1965 créant le G. S. A. A.

A2) Création du Groupement Spécial d'Assaut Amphibie

Le G. S. A. A. a été créé le 1 juillet 1965. Les documents de base sont les suivants :

- Décret n° 65 – 92 du 4.2.1965 au commandement de la F. A. I.
- Décision ministérielle n° 765/EMAT/1/OS du 22.6.1965 relative à la participation organique de l'Armée de Terre à la F. A. I.
- Instruction n° 60/EMA/ORG.3/F.52 du 7.1.66 relative à l'organisation de la Force Amphibie d'Intervention.

A3) Organisation - Stationnement

Organisé en fonction des directives de la DM n° 7665/EMAT ci-dessus, le C. S. A. A. comprend :

- Une Section de Dépôt et d'Administration
- Une Compagnie du Génie de Plage
- **Un Escadron Amphibie des Troupes de Marine.**

L'ensemble, aux ordres d'un Colonel, Chef de Corps, également Adjoint Terre à l'Amiral Commandant la F. A. I., représente un effectif total de 24 officiers, 73 sous officiers, 262 hommes du rang.

En outre sont rattachés pour administration au C. S. A. A. :

- Les personnels de la participation Terre aux organismes interarmées de la Force Amphibie d'Intervention soit à l'E. M. Interarmées de la Force Amphibie, au Centre d'Instruction Amphibie Interarmées et au détachement Interarmées de liaison et d'appui.
- Les personnels instructeurs Terre de l'École des Fusiliers Marins
- Les personnels détachés à la D. C. A. N.

A sa création, le C. S. A. A. est stationné à LORIENT (E. M. et S. D. A.). La Compagnie de Plage et l'Escadron Amphibie se trouvent provisoirement à PENTHIEVRE.

A4) Subordination

Le Commandement du GSAA est directement subordonné pour emploi à l'Amiral, commandant la F. A. I. Sur le plan territorial :

- Les éléments stationnés à LORIENT dépendent comme les autres composantes de la F. A. I. de LORIENT, de l'Amiral commandant la Marine à LORIENT ;
- Par contre, le Commandant d'Armes de PENTHIEVRE est subordonné à la 31^o Division Militaire par l'intermédiaire de la Subdivision du Morbihan.

A5) Mission générale

- Transport et mise à terre des éléments d'assaut du Groupement Amphibie, avec appui feux de cet élément par obusiers ;
- Aménagement et organisation des Plages en vue du débarquement d'un Groupement Amphibie ;
- Défense de la tête de plage au cours du débarquement.

A6) Chefs de corps

De la date de création à sa dissolution, le G. S. A. A. a eu comme chef de corps :

Le Colonel	CRIBELIN	René	Infanterie de Marine	du 1.7.1965 au 14.3.1966
Le Colonel	STERVINO	Germain	Infanterie de Marine	du 15.4.1966 au 14.3.1968
Le Colonel	BOURGEON	Roger	Infanterie de Marine	du 15.3.1968 au 30.11.1968

A7) Activités principales

Année 1965

1 juillet 1965 – Création du G. S. A. A. – (Réf. DM n° 7665/EMAT/1.OS du 22.6.1965)

Le G. S. A. A. participe à l'exercice « Intermezzo » le 26.9.1965.

Exercice de transbordement « Franco – Allemand » se déroulant en baie de QUIBERON, puis aux exercices « Amphitrite », exercice de synthèse en liaison avec la 9^o Brigade.

Amphitrite IV les 19 et 21 octobre 1965 à BELLE-ÎLE.

Amphitrite V le 29 octobre en BAIE DE QUIBERON (sables blancs).

Année 1966

L'activité du G. S. A. A. durant l'année 1966 en dehors des exercices de mécanismes au profit de la 9^o Brigade et des Écoles (E.A.G. – E.S.M. – E.M.I.A.) s'est orienté sur les exercices interalliés.

Du 23.2.1966 au 22.3.1966 : « FAIR GAME » en liaison avec les forces U.S. avec débarquement à SANTA MANZA et LOVO SANTO » (Corse)

Du 4.5.1966 au 12.6.1966 : « ALLIGATOR » avec débarquement à LOVO SANTO.

LE 14.4.1966 ? LE Colonel STERVINO Germain (I.Ma) prend le commandement du G. S. A. A. en remplacement du Colonel CRIBELIN.

La Compagnie de Plage quitte le Fort de Penthievre pour s'installer à LORIENT (portion centrale) au Centre Amphibie. Le mouvement de l'Unité commence le 25.10.1966 et est achevé le 28.6.1966.

Seul reste au Fort de Penthievre l'E.A.T.D.M.

Année 1967

Le G.S.A.A. poursuit son entraînement individuel, collectif, traditionnel et amphibie en vue de sa participation aux entraînements de la 9^o Brigade et aux exercices interarmées. De plus, il participe aux tâches nationales intérieures.

Ses principales activités sont :

Exercice « NEREIDE 1/67 » du 28.2 au 3.3.1967 (région de Kerjouanno)

Exercice « NEREIDE 2/67 » du 31.5 au 1.6.1967 (région de Bénodet)

Exercice « ALLIGATOR III » en Côte d'Ivoire du 11.8.1967 au 16.10.1967 avec débarquement à Monogaga et beaching à Carena.

Plan ORSEC « Marée Noire » du 13.4.1967 au 23.6.1967.

Plan ORSEC « Manche » du 2.11.1967 au 7.11.1967.

En outre le G.S.A.A. effectue de nombreuses démonstrations et de présentation de matériels amphibies au profit du C.I.A.I., des Écoles (E.S.M. – E.M.I.A. – E.A.G.)

Année 1968

Deux évènements modifièrent la vie et les structures du G. S. A. A.

Le 15 mars : Prise de Commandement du G.S.A.A. par le Colonel BOURGEON, venant de l'EMAT/4 en remplacement du Colonel STERVINOU muté à l'E. M. de la 9^o Brigade à SAINT-MALO ;

Le 30 novembre : Dissolution du G. S. A. A. suite à la suppression de la F. A. I. par suite de réduction budgétaire.

Durant le 1^o Semestre de l'année, le G. S. A. A. poursuit ses activités de l'année précédente sur le même rythme et dans l'esprit des mêmes directives :

Exercice « NEREIDE 1/68 » du 12/3 au 13/3 en région de KERJOUANNO.

Exercice « NEREIDE 2/68 » du 24/6 au 28/6 débarquement d'un Groupement Amphibie dans l'île d'Oléron ;

Exercice « CRESCENDO » du 10/5 au 22/5 exercice Interallié de transbordement dans la BAIE de LA TURBALLE.

A partir du 1.12.1968 jusqu'au 31.12.1968 seul subsiste l'Organe Liquidateur du Corps.

A8) Dissolution

Par DM n° 7838/EMAT/1.0.CD du 21.10.1968. Le Ministre des Armées décide la dissolution du Groupement Spécial d'Assaut Amphibie le 30 novembre 1968 à 24 heures.

A9) Le matériel de l'EATDM : le LVT-4 « Alligator »



Les Landing Vehicles Tracked (LVT) étaient de véhicules amphibies de débarquement utilisés par la Marine américaine, le Corps des Marines des États-Unis et l'Armée de terre des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale. Initialement conçus uniquement comme transporteurs de fret pour navire, ils ont rapidement évolué pour transporter des troupes d'assaut et des véhicules blindés. Dans l'armée américaine, ils étaient aussi couramment nommés amphtrack (mot valise signifiant tracteur amphibie) ou amtrak.

Ils pouvaient atteindre une vitesse maximale de 32 km/h (12 km/h dans l'eau) et accueillir jusqu'à 30 passagers.

L'armée française les utilisa en Indochine.

B) LES INSIGNES

B1) Pour mémoire, les insignes du CIOA et de la Compagnie de Plage



B2) L'insigne de l'EATDM

Homologué G 2007 le 9 avril 1964, cet insigne a pour description héraldique : « Ancre de marine d'or chargé d'un char le tout d'argent. En pointe l'inscription « EATDM » de sable ».

Son symbolisme est le suivant :

- l'ancre d'or pour l'appartenance aux Troupes de Marine
- le véhicule LVT-4 Alligator et un alligator pour représenter de manière redondante son matériel majeur

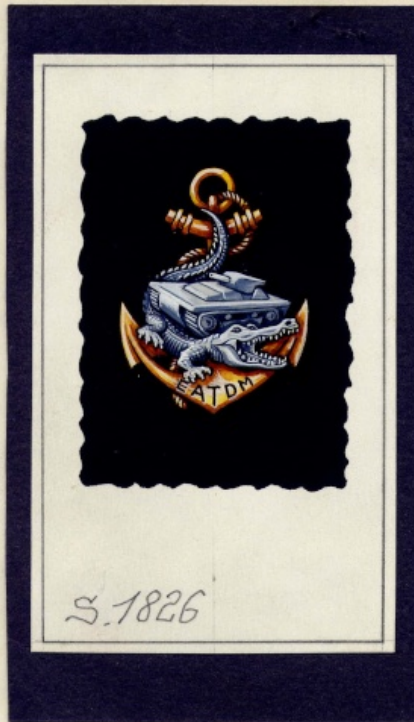
On est en droit de se demander pourquoi la description héraldique évoque un crocodile. Il est très probable que seul cet animal fait partie du vocabulaire héraldique. De même pour le mot « char » qui est une appellation générique.

Cet insigne a été fabriqué par Drago et on ne connaît pas d'autre fabricant.



Le dossier d'homologation détenu par le SHD contient les quatre pièces suivantes :

ESCADRON AMPHIBIE DES TROUPES DE MARINE



G Autre se surimpose
à un crocodile chargé
d'un char, le tout surmonté.
En suite l'inscription "EATON"
de style -

H

Unit. technique -

DÉFENSE NATIONALE
Bureau d'Etudes
et d'Homologation
de la Synthèse
Homologué sous le N°
G-2007

le 25.5.64

LEVRE le 25 Février 1964

CENTRE D'INTERVENTION
PAR OPERATIONS AMPHIBIES
ELEMENTS "TERRE"
E. A. T. D. M.

N° 105 /EATDM

Le Capitaine M. ROGÉON
Commandant l'Escadron Amphibie
des Troupes de Marine
FORT DE PENTHIEVRE

à

Monsieur le Ministre de la
Défense Nationale (Bureau-
d'Etudes et d'homologation
de la Symbolique Militaire).
PARIS

(Voie Hiérarchique)

OBJET : - Demande d'attribution d'un insigne.

REFERENCE : - Instruction N° 849/Symb (BOEM 672).

J'ai l'honneur de vous demander l'attribution
d'un insigne pour mon unité.

Vous trouverez ci joint une notice succincte
sur l'Escadron Amphibie des Troupes de Marine ainsi qu'un
dessin de l'insigne proposé.

MINISTÈRE DES ARMÉES E. M. A. T. Service Historique
Entré le 28 FEV 1964
Remis à

ESCADRON AMPHIBIE des T.M. Le Capitaine Copin
DEFENSE NATIONALE Bureau d'Etudes et d'Homologation de la Symbolique Militaire
Entré le 28/2/64

6319

NOTICE
SUR

ESCADRON AMPHIBIE DES TROUPES DE MARINE

Pour être en mesure d'intervenir militairement hors de Métropole en tous temps et dans les plus brefs délais, il a été prévu une force d'intervention qui comprend entre autres, des moyens de débarquement de vive force.

Ces moyens inter-armées constituent le groupement d'assaut amphibie (GAAFI) qui doit rassembler les éléments terrestres d'assaut "GTA" de la valeur d'un groupement tactique et les éléments navals amphibies de transport assurant la mise à terre des premiers et le contrôle de leurs appuis.

Dès le temps de paix, l'ossature permanente, à partir de laquelle le GAAFI peut être formé et recevoir partiellement un support logistique est constitué par le Centre d'Intervention par Opérations Amphibies groupant des éléments organiques, Marine, Terre et Air.

Les éléments "Terre" du C.I.O.A. comprennent un État-Major, une compagnie de Génie de Plage, et l'Escadron Amphibie des Troupes de Marine. Créé en 1959, l'Escadron Amphibie des TDM succède à l'Escadron Amphibie de la Légion Étrangère.

Implanté à ARZEW le C.I.O.A. quitte l'AFN en novembre 1962 pour venir s'installer à LORIENT, les Éléments Terre prenant provisoirement garnison au Fort de Penthièvre dans la presqu'île de Quiberon, composé de personnel de l'Infanterie de Marine à qualification "Arme Blindée". L'E.A.T.D.M. est doté de chars amphibie LVT 4 de transport et LVT4 A obusier, son propre transport étant assuré par des bâtiments de débarquement BDC ou LST.

Le LVT connu sous le nom "d'Alligator" est un engin entièrement chenillé amphibie de 14 tonnes à vide, armé soit de cinq mitrailleuses (version transport) soit d'un canon de 75 HOWITZER et de 3 mitrailleuses version obusier.

La mission de l'Escadron Amphibie dans le cadre du C.I.O.A. est d'assurer le transport des unités d'assaut (LVT4), de fournir en partie les appuis de feux immédiats des premiers éléments mis à terre (LVT4A) et éventuellement pendant la phase de renforcement d'assurer le transport entre les bâtiments et la plage afin de participer à la défense de la tête de pont.

Depuis son repli en Métropole le C.I.O.A. poursuit intensivement son entraînement sur les plages bretonnes pour être prêt à assurer sa mission.

L'insigne de l'E.A.T.D.M. comprenant sur l'Ancre de Marine un char LVT4A et l'Alligator dans lequel tradition et symbole se fondent donnera à l'E.A.T.D.M. au sein des Troupes de Marine, sa personnalité définitive.

LA/DL
REPUBLIQUE FRANÇAISE

*3 insignes reçus
le 4. 1. 65*

MINISTÈRE DES ARMÉES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
Service Historique

N° _____ EMAT/SH/SYMB/

LE MINISTRE DES ARMÉES

~~PARIS~~
Vincennes, le

9 AVR 1964

à

Monsieur le CAPITAINE
Commandant l'Escadron Amphibie
des Troupes de Marine
FORT DE PENTHIEVRE
S/C. de Monsieur le Colonel
Chef de la S.E.I.T.D.M. - Caserne Clignancourt

O B J E T : Homologation d'un insigne militaire.

Références: D.M. n° 1711 du 17 janvier 1951.
Formulaire n° 1531 du 15 mars 1951.

UNITE AYANT PRESENTE
UNE DEMANDE D'HOMOLOGATION

DECISION MINISTERIELLE

ESCADRON AMPHIBIE
DES TROUPES DE MARINE

Ancre de marine d'or à
un crocodile chargé d'un char,
le tout d'argent.

En pointe l'inscription
"E.A.T.O.M." de sable.

L'insigne présenté est homologué sous le n°

G 2007

Ce n° précédé de la lettre **G** sera obligatoirement reproduit au dos de l'insigne.

Dès que l'insigne sortira de fabrication trois exemplaires seront adressés au Ministère des Armées sous le timbre :

LE MINISTRE DES ARMÉES

Pour le Ministre des Armées
et par délégation

Le Général d'Armée LE PULCH
Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre

P.O. Le Général C.D.R. de COSSE-BRISSAC
Chef du Service Historique de l'Armée:

DESTINATAIRES :

- Unité.
- (pour information)
- Dossier.
- Archives (Symb.)

